

DIRECTION DE LA DEMOCRATIE, DES CITOYEN.NE.S ET DES TERRITOIRES

Service Politique de la Ville

2024 DDCT 11 - Appel à projets Politique de la Ville - Subventions de fonctionnement (22 500 euros) à 10 associations pour le financement de 10 projets dans les quartiers populaires du 19^e arrondissement (1ère enveloppe)

PROJET DE DÉLIBÉRATION EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Le Contrat de Ville parisien pour la période 2015-2020, voté par le Conseil de Paris du 16 mars 2015, a été prorogé jusqu'au 31 décembre 2023.

Un nouveau contrat de ville est en cours d'élaboration avec l'État et les partenaires de la politique la ville (la Caf de Paris, la Banque des Territoires, les bailleurs sociaux, l'Académie de Paris, l'Agence Régionale de Santé d'Ile de France, la Préfecture de Police, le Parquet de Paris, France Travail Paris, la Mission locale de Paris et l'EPEC). Ce contrat devrait être finalisé en mars 2024 pour un passage au Conseil de Paris de mai 2024.

Pour l'heure, le décret n° 2023-1314 du 28 décembre 2023, venant modifier la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville dans les départements métropolitains, fixe la liste des nouveaux quartiers prioritaires de la Ville de Paris (QPV) à compter du 1er janvier 2024.

L'enjeu de ce nouveau contrat parisien pour la Ville et ses partenaires sera de mettre en œuvre et de soutenir des actions concourant à l'amélioration des conditions de vie des habitants des quartiers populaires et de réduire les inégalités territoriales.

Chaque année, un appel à projets commun est lancé pour soutenir les actions associatives participant à la réalisation des objectifs du Contrat de Ville. En 2023, plus de 5 millions d'euros des différentes directions de la Ville ont été votés pour soutenir près de 1200 projets associatifs dans les quartiers populaires. Afin de continuer le soutien de ces actions, nous vous proposons de voter une première enveloppe de financement à hauteur de 22 500 euros pour la réalisation de 10 projets prioritaires. Ces projets permettront de mettre œuvre des interventions concrètes répondant aux besoins des parisiens habitant ces quartiers en matière d'éducation, d'accès aux droits et à l'emploi et de renforcement du lien social notamment.

En parallèle, la Ville a souhaité proposer aux associations qui mènent des actions structurantes et pérennes dans les quartiers populaires des conventions pluriannuelles d'objectifs (CPO). Nombre d'entre-elles sont également présentées aujourd'hui à notre Conseil au sein d'une délibération dédiée, permettant de sécuriser ainsi leurs projets et de s'inscrire dans la durée.

Dans le 19^{ème} arrondissement, les quartiers Michelet-Alphonse Karr-Rue de Nantes, Stalingrad-Riquet, Danube-Solidarité-Marseillaise, Algérie et Chauffourniers font partie de liste des QPV définis dans le décret du 28 décembre 2023. La Ville entend par ailleurs maintenir et développer une action volontariste sur les secteurs Rosa Parks-Émile et Compans-Pottin qui font donc l'objet d'une attention spécifique de la collectivité.

Les projets se définissent ainsi :

Nom de l'association	Descriptif du projet	Montant proposé
ASSOCIATION CITE BLANCHE 19	<p>Une subvention d'un montant de 2 000 euros est proposée à l'association Cité Blanche 19 pour le projet « Des moments conviviaux à la Cité Blanche pour Danube ». Cette action vise à proposer plusieurs temps forts sur le quartier Danube, à la Cité Blanche et ses alentours notamment, afin de renforcer le lien social et les relations intergénérationnelles sur le quartier. Les activités proposées dans le cadre de cette action seront menées en partenariat avec les structures locales du quartier et seront destinées à toutes les tranches d'âge (enfants, adolescents, familles, séniors). Pour mener ces projets, l'association entretient un étroit partenariat avec le bailleur social Paris Habitat.</p>	2 000 €
ASCEAF - ASSOCIATION SOCIO CULTURELLE ET D'ENTRAIDE AUX FAMILLES	<p>Une subvention d'un montant de 2 000 euros est proposée à l'association socioculturelle et d'entraide aux familles pour le projet « Médiation familiale et institutionnelle auprès des familles fragilisées du 19^{ème} arrondissement ». Cette action vise d'une part, à accompagner les familles dans la résolution de conflits infra-familiaux via des rencontres individuelles et des groupes de paroles de parents (cette année l'accent sera mis sur la laïcité et les valeurs de la république) et, d'autre part, à aider les habitants à résoudre les conflits avec les institutions (bailleurs, CNAV, CAF, etc.). Enfin, l'association propose une médiation de rue à destination des jeunes via des bénévoles habitants des quartiers.</p>	2 000 €

<p>AU CŒUR DE LA VIE BIODANZA</p>	<p>Une subvention d'un montant de 2 000 euros est proposée à l'association Au cœur de la vie Biodanza pour le projet « Temps de rencontres avec les habitants quartier Algérie Paris 19 ». Cette action vise à favoriser le lien social entre les habitants du quartier Algérie et rompre leur isolement, à travers l'ouverture d'une permanence d'accueil hebdomadaire où chacun peut échanger librement, être orienté vers les ressources du quartier et réfléchir aux activités locales à mettre en place et participer à des sorties culturelles.</p>	<p>2 000 €</p>
<p>CABEMPLOI, CONSEIL-COACHING-EMPLOYABILITE</p>	<p>Une subvention d'un montant de 1 500 euros est proposée à l'association Cabemploi (19^{ème}) pour le projet « Ateliers conseil en image et estime de soi ». Il s'agit d'ateliers permettant de travailler sur l'image de soi et le savoir-être notamment pour aborder plus sereinement des entretiens professionnels, et ainsi réussir un parcours d'accès à l'emploi. Les bénévoles de CabEmploi travaillent pour une partie d'entre eux dans le domaine des ressources humaines, ce qui leur permet également de faire profiter de leurs réseaux d'entreprises aux habitants suivis.</p>	<p>1 500 €</p>
<p>CHAAM'S</p>	<p>Une subvention de 1 500 euros est proposée à l'association Chaam's pour le projet « Chaam's à Chauffourniers ». Cette association, créée par des jeunes du quartier, propose un projet qui se concentre sur l'organisation d'activités pour les jeunes (jeux, espaces de discussion, etc.) au sein du quartier Chauffourniers. L'association souhaite aussi impulser des temps forts en période estivale, organiser des sorties culturelles et des soirées débats dans ce quartier, en partenariat avec le tissu associatif local.</p>	<p>1 500 €</p>
<p>ESPACE 19 CAMBRAI</p>	<p>Une subvention de 4 000 euros est proposée au Centre Social Espace 19 Cambrai pour le projet « Fête de quartier Michelet-Karr ». Cette action comprend la préparation de la fête avec les adhérents du Centre Social Espace 19 Cambrai et les partenaires du quartier, ainsi que l'événement final (kermesse, animation sportive et animation musicale).</p>	<p>4 000 €</p>

<p align="center">LE DANUBE PALACE</p>	<p>Une subvention de 2000 euros est proposée à l'association Le Danube Palace pour le projet « Le gang des pelotes : atelier tricot intergénérationnel ». Cette action permet de favoriser le lien social sur le quartier Danube- Solidarité- Marseillaise, de rompre l'isolement des séniors, et de favoriser la mixité sociale et interculturelle. Cette activité de tricot organisée en ateliers hebdomadaires permet également de valoriser les potentiels créatifs des participants.</p>	<p align="center">2 000 €</p>
<p align="center">LES COULEURS DE PONT DE FLANDRE</p>	<p>Une subvention d'un montant de 2 500 euros est proposée à l'association Les Couleurs de Pont de Flandre pour le projet « Tous au cinéma ». Cette action vise à favoriser le développement d'évènements culturels et festifs dans les espaces communs du secteur Alphonse Karr avec les partenaires du quartier, à valoriser la créativité du Nord-Est parisien, à faire découvrir les métiers de la création aux jeunes, à développer la culture cinématographique, l'éducation à la lecture des images et au choix des films dans une démarche intergénérationnelle. Le projet s'adresse également aux personnes en situation de handicap et vise donc à fédérer l'ensemble des habitants d'un quartier autour d'un ciné-club.</p>	<p align="center">2 500 €</p>
<p align="center">LES MERES EN PLACE</p>	<p>Une subvention de 2 000 euros est proposée à l'association Les Mères en Place pour le projet « Lien social : Favoriser les liens et l'entraide entre les familles de la Place des Fêtes ». Par cette action, depuis 2022, ce collectif de mamans qui interviennent historiquement sur le secteur, reprend l'action auparavant menée de médiation familiale mais aussi entre les adultes et les jeunes. L'association souhaite également continuer à mener des groupes de parole, impulser des temps festifs et d'animation afin d'occuper positivement certains espaces publics ciblés, notamment sur le secteur Algérie en partenariat avec le tissu associatif local ; et organiser des sorties en famille en dehors de Paris avec les familles du quartier.</p>	<p align="center">2 000 €</p>
<p align="center">PGC (PHYSIO GLOBAL CONCEPT)</p>	<p>Une subvention de 3 000 euros est proposée à l'association PGC pour le</p>	<p align="center">3 000 €</p>

	<p>projet « L'objectif de cette demande est de maintenir et améliorer l'association PGC ». L'association souhaite développer son action sportive sur le TEP Barbanègre, afin de travailler également sur des objectifs de lien social et d'ouverture du terrain aux familles. Pour cela, des séances de crossfit seront proposées aux habitants du secteur Barbanègre, ainsi que des séances spécifiques pour un groupe de mères du quartier. L'association souhaite également proposer des ateliers autour de la nutrition et du bien-être et sensibiliser les participants aux bienfaits du sport. Le projet vise également à dynamiser le quartier en organisant des temps forts sur le TEP Barbanègre, qui est un lieu identifié par les jeunes du quartier, afin de créer des moments collectifs et de partage, notamment en direction des jeunes du quartier. L'association accorde une attention particulière sur le phénomène des rixes inter-quartiers, notamment avec le secteur Michelet et s'appuie pour cela sur un partenariat avec les structures jeunesse locales et les équipes de prévention spécialisée pour organiser des actions communes.</p>	
<p>TOTAL</p>	<p>22 500 euros</p>	

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer

La Maire de Paris

DIRECTION DE LA DEMOCRATIE, DES CITOYEN.NE.S ET DES TERRITOIRES

Service Politique de la Ville

2024 DDCT 11 - Appel à projets Politique de la Ville - Subventions de fonctionnement (22 500 euros) à 10 associations pour le financement de 10 projets dans les quartiers populaires du 19^e arrondissement (1^{ère} enveloppe)

Mme Melody TONOLLI, rapporteure

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son Article L2511-14,

Vu le contrat de Ville voté le 16 mars 2015, et prorogé jusqu'en 2023,

Vu le décret n° 2023-1314 du 28 décembre 2023 modifiant la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville dans les départements métropolitains est venu fixer la liste des nouveaux quartiers prioritaires de la Ville de Paris à compter du 1er janvier 2024,

Vu le projet de délibération en date du , par lequel Madame la Maire de Paris soumet à son approbation les modalités d'attribution de subventions de fonctionnement et d'investissement à différentes associations œuvrant pour la Politique de la Ville.

Vu l'avis du Conseil du 19^{ème} arrondissement de Paris en date du

Sur le rapport présenté par Madame Melody TONOLLI au nom de la 5^{ème} Commission ;

Délibère,

Article 1 : Une subvention d'un montant de 2000 euros est attribuée à l'ASSOCIATION CITE BLANCHE 19 (201069) pour son action : « Des moments conviviaux à la Cité Blanche » (2024_01294).

Article 2 : Une subvention d'un montant de 2000 euros est attribué à l'ASSOCIATION SOCIO CULTURELLE ET D'ENTRE AIDE AUX FAMILLES (ASCEAF) (191163) pour son action « Médiation familiale et institutionnelle auprès des familles fragilisées du 19^{ème} arrondissement » (2024_01508).

Article 3 : Une subvention d'un montant de 2000 euros est attribuée à l'association AU COEUR DE LA VIE BIODANZA AC VIE (408) pour son

action « 2024 AAPP TEMPS DE RENCONTRES AVEC LES HABITANTS QUARTIER ALGERIE PARIS 19 » (2024_00586).

Article 4 : Une subvention d'un montant de 1500 euros est attribuée à l'association CABEMPLOI, CONSEIL-COACHING-EMPLOYABILITE (CCCE) (188722) pour son action « Ateliers conseil en image et estime de soi.» (2024_02552).

Article 5 : Une subvention d'un montant de 1500 euros est attribuée à l'association CHAAM'S (200937) pour son action « CHAAM'S à Chauffourniers» 2024_02497).

Article 6 : Une subvention d'un montant de 4000 euros est attribuée à l'association ESPACE 19 (246) pour son action « Fête de quartier Michelet/Karr» (2024_00816).

Article 7 : Une subvention d'un montant de 2000 euros est attribuée à l'association LE DANUBE PALACE (14187) pour son action « LE GANG DES PELOTES : atelier tricot intergénérationnel » (2024_01948).

Article 8 : Une subvention d'un montant de 2500 euros est attribuée à l'association LES COULEURS DE PONT DE FLANDRE (185058) pour son action « Tous au cinéma - Ciné Scred - Le Ciné Club qui nous rassemble » (2024_02329).

Article 9 : Une subvention d'un montant de 2000 euros est attribuée à l'association LES MERES EN PLACE (82781) pour son action « Lien social : Favoriser les lien et l'entraide entre les famille de la place des Fêtes » (2024_01836).

Article 10 : Une subvention d'un montant de 3000 euros est attribuée à l'association PGC (PHYSIO GLOBAL CONCEPT) (187948) pour son action « L'objectif de cette demande est de maintenir et améliorer l'association PGC » (2024_02566).

Article 11 : Les dépenses correspondantes aux projets s'élèvent au total à 22 500 euros et seront imputées au budget de fonctionnement de la Ville de Paris de l'exercice 2024, sous réserve de la décision de financement.